



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FERMETURE DE LA CRÈCHE DES GOÉLANDS

Pour l'accueil des enfants à Saint Maurice
Sauvegardons notre crèche municipale !

À Saint Maurice, le 28 mars 2024.

Le 14 mars 2024, Le Maire de Saint Maurice annonçait aux agent.e.s la fermeture de la crèche municipale des Goélands dès la rentrée septembre 2024. La décision officielle sera soumise au vote au prochain conseil municipal. La CNAF estime qu'il manquait 3 700 places en Ile de France en 2023 et comme d'autres territoires, 1200 places sont vacantes en 2024 dans le Val de Marne, faute de personnel.

À Saint Maurice, Il existe trois crèches municipales et aucune départementale, quatre crèches privées dont dix places réservées pour la mairie dans celle de Panoramis, un multi-accueil et une halte-garderie en délégation de service public. Aujourd'hui, le Maire de Saint Maurice fait le choix de fermer une structure de jeunes enfants qui en accueillait 20 jusqu'à présent. Il n'existera donc plus que 2 crèches municipales, loin de l'objectif fixé par le gouvernement d'Élisabeth Borne en juin 2023, invitant les collectivités à participer à la création de 200 000 places en crèche.

Les raisons de cette fermeture ? Le Maire met en avant les problèmes de recrutement et les restrictions budgétaires. La solution est donc la fermeture. Qu'en est-il de la reconnaissance des personnels œuvrant sans relâche depuis **25 ans** pour faire fonctionner la petite enfance pour seulement **1970€** net par mois ?

Des agents peu reconnus et malmenés. En effet, face à cette forte pénurie des personnels de la petite enfance, les salaires peu attractifs pour les recruter et pas assez évolutifs pour les garder, ne sont pas à la hauteur de leurs compétences ni de la charge émotionnelle à laquelle ils font face. S'occuper d'enfants en bas âge exige une attention et une vigilance constantes et une énorme responsabilité, vis-à-vis des parents qui confient ce qu'ils ont de plus cher à des professionnel.le.s formé.e.s. La municipalité choisit délibérément de fermer un accueil et de répartir les agent.e.s sur d'autres structures, obligeant du même coup une directrice, exerçant en tant que responsable d'équipe depuis deux décennies, à retourner sur un poste d'éducatrice et voir 500€ de prime de responsabilités et d'expertise (IFSE) et NBI, disparaître de sa fiche de paye.

Un service public menacé. Un choix politique ? Quel sera le devenir de ces professionnel.le.s de crèches, si Igor Sémo, qui promettait encore récemment de ne jamais fermer les Goélands, décide de rayer de la carte dans les cinq ans à venir, les

autres structures municipales faute de financement ? Que restera-t-il du service public à St Maurice, lorsque l'on sait que la politique libérale du gouvernement Macron, met tout en œuvre pour abandonner nos missions de service public au secteur privé. **RÉSULTAT** : Non seulement nous perdons un service public mais nous risquons de perdre également une directrice et trois auxiliaires de puériculture...**LE MAIRE ASSUME !**

Des propositions rejetées. Le 15 mars 2024, le Maire et la direction générale rencontraient les syndicats et l'administration pour présenter la réorganisation de la petite enfance. Nous, délégués du personnel et syndicat CGT, avons fait des propositions : 1/ Que les enfants soient maintenus à 10 berceaux sur un seul étage des Goélands, de manière provisoire, pour laisser le temps aux familles et au personnel de se retourner...**REJETÉE !** ; 2/ Intégrer les locaux inoccupés de la crèche familiale à la Maison de la petite enfance...**REJETÉE !**

AUCUNE NÉGOTIATION, sa réponse était déjà actée : « **la crèche des Goélands sera fermée !** »

Les agentes des Goélands, déterminées, ont sollicité la CGT car elles ne comptent pas en rester là !

Une grande inquiétude ! La CGT s'interroge. Le choix politique de la mairie est de dégraisser la masse salariale en ne renouvelant pas les postes, et de multiplier les CDD ou autres contrats précaires, CDI du privé et intérimaires. Pourtant, les besoins de la population, eux, n'ont pas diminués surtout dans le contexte inflationniste que nous connaissons actuellement.

Le service public n'est pas un service marchand et la CGT ne peut se résoudre à une fermeture. Cette décision, si elle était votée, interviendrait le jour même de la mobilisation nationale dans le secteur de la petite enfance. Hasard du calendrier sûrement !

La CGT a engagé une démarche d'information et de mobilisation de la population et de tous les agent.e.s pour réclamer : **Le maintien de la crèche ; un véritable plan d'investissement** pour permettre l'accueil des enfants de Saint Maurice et un **plan de reconnaissance des personnels**. La CGT restera présente auprès de la population et des agent.e.s pour le maintien de ce service public.

La CGT des Territoriaux de Saint Maurice



Syndicat CGT

55, Rue du Maréchal Leclerc

94410 St Maurice

cgtxsaintmaurice@outlook.fr